

**DELIBERATION PORTANT MODIFICATION DE L'INTITULE DU PARCOURS « NUTRITION »
AU SEIN DE LA LICENCE MENTION SCIENCES DE LA VIE PORTEE PAR L'UFR BIOLOGIE**

**LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 1^{er} JUILLET 2025,**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias BERNARD ;

PRESENTATION DU PROJET

Une diminution du nombre d'étudiants dans le parcours est constatée depuis plusieurs années, malgré un bon taux de réussite et une logique certaine avec la poursuite d'études notamment en Master Biologie-santé parcours « Nutrition Health and Mobility (NHM) » ou parcours « Produits, Santé et Innovation (PSI) ».

Après l'analyse de ce manque d'attractivité, il est proposé « Nutrition humaine et santé » comme nouvel intitulé de parcours, pour plus de visibilité et une meilleure distinction avec les formations axées sur la diététique. Cela mettra également en valeur une filière cohérente de la licence au master.

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

de modifier l'intitulé du parcours « Nutrition » en « Nutrition humaine et santé » au sein de la Licence mention Sciences de la Vie portée par l'UFR Biologie à compter de l'année universitaire 2025-2026.

Membres en exercice : 44

Votes : 27

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions : 1

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Signé électroniquement par
Mathias BERNARD



Le 10 juillet 2025